

# Fondation Hospitalière de **LA MISÉRICORDE**



Établissement privé d'intérêt collectif 



## Unité mobile de soins dentaires

*Pour une santé bucco-dentaire qui vient à vous*

### Pour qui, pour quoi ?



Dans un contexte de handicap ou de perte d'autonomie, des dents non soignées peuvent entraîner des pathologies surajoutées (infections, troubles de la déglutition, dénutrition, etc.).

Équipé comme un véritable cabinet dentaire, MOBIDENTS propose ses services en déployant son unité dans l'enceinte des établissements partenaires du Calvados.

### Les établissements partenaires

MOBIDENTS intervient dans des établissements relevant du secteur médico social (handicap, personnes âgées). Une convention organise les modalités de partenariat. Les établissements s'engagent à :

- mettre à disposition un soutien logistique et paramédical
- mettre à disposition une pièce adaptée
- participer financièrement à un forfait de mise à disposition du cabinet dentaire au sein de leur structure.

### Comment ?

Interventions au sein de l'établissement :

- sur une durée de 3 jours pour réaliser les bilans bucco-dentaires et les soins ou
- sur une journée afin de réaliser les bilans bucco-dentaires et rediriger les résidents vers une structure adaptée quand les soins ne sont pas réalisables au fauteuil mobile



## L'équipe et les missions

L'équipe composée d'un chirurgien dentiste et d'une assistante dentaire expérimentés, peut :

- réaliser un bilan bucco-dentaire
- prendre en charge les soins dentaires dits courants (traitement des caries, détartrage, dévitalisation, extraction dentaire, etc.)
- réaliser des travaux prothétiques (rebasage des prothèses amovibles, adjonction de dents et crochets)
- orienter vers la structure de soins la plus adaptée
- proposer aux professionnels de l'établissement une formation à la sensibilisation et à la prévention de l'hygiène bucco-dentaire.

## Les tarifs et règlement des consultations

Pour les consultations et les soins dentaires réalisés, les tarifs fixés par l'Assurance Maladie sont appliqués. Vous serez donc remboursé sur cette base. Grâce au tiers payant, aucun frais n'est demandé aux résidents lors des consultations.

Les frais non couverts par l'Assurance Maladie restent à votre charge et nécessitent au préalable la validation d'un devis.

## Les soutiens

MOBIDENTS est le fruit de la collaboration entre la Fondation Hospitalière de la Miséricorde, l'Ordre des chirurgiens dentistes de Basse Normandie et le RSVA.



Les dons reçus



Les subventions reçues



## Nous contacter

Fondation Hospitalière  
de la Miséricorde

15 Fossés Saint Julien,  
14000 CAEN

Email :

[mobidents@fondation-misericorde.fr](mailto:mobidents@fondation-misericorde.fr)

Tél : 02.31.38.50.59